



COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 JUILLET 2021

Tous les membres sont présents sauf Monsieur LARRIERE Thierry excusé.

Secrétaire de séance : André MITTON

Approbation du compte rendu de la réunion du 07/04/2021.

Ajout à l'ordre du jour : Contrat Etat-ONF 2021-2025 et Prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière

CONTRAT ETAT-ONF 2021-2025

Le futur contrat Etat – ONF prévoit la suppression de 475 emplois au sein de l'établissement et sollicite un soutien financier complémentaire des communes forestières à hauteur de 7,5 millions d'euros en 2023, puis de 10 millions d'euros par an en 2024 et 2025.

CONSIDERANT :

- Les décisions inacceptables du gouvernement d'augmenter une nouvelle fois les contributions des communes au financement de l'ONF.
- Les impacts considérables sur les budgets des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens.
- Le risque de dégradation du service public forestier
- L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des communes, en période de crises notamment sanitaires.
- L'impact très grave de ces crises sur le budget des communes déjà asphyxiées.
- Les déclarations et garanties de l'état reconnaissant la filière bois comme un atout majeur pour l'avenir des territoires, la transition écologique, ainsi que la lutte contre le changement climatique

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes
- exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021 – 2025,
- demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises,
- autorise le Maire à signer tout document afférent.

PERSONNEL : MISE EN PLACE DU RIFSEP

Le Maire présente aux membres du conseil municipal le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions et Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Cela correspond aux primes que les agents de la fonction publique peuvent prétendre.

Un projet de délibération doit être présenté au Centre de gestion dans un premier temps, et sera ensuite proposé au conseil municipal (Septembre).

Les explications et conditions de mise en place seront vues et expliquées en temps voulu au conseil municipal.

APPARTEMENT COMMUNAL : CONVENTION LOGEMENT LOCATIF

Le Maire expose aux membres du conseil municipal que la convention APL (programme de logements locatifs sociaux) qui liait la Commune à l'état a été dénoncée en Décembre 2020.

Suite à cette dénonciation, la Commune est contrainte de respecter le montant maxi pour le logement concerné. De ce fait, il est demandé au conseil municipal d'autoriser le Maire à :

- Signer l'avenant au bail de location,
- Signer tout document s'y afférant.

TRANSFERT COMPETENCE PLU à PMA

Le Maire expose :

La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) transfère automatiquement aux intercommunalités la compétence en matière d'urbanisme au 1^{er} juillet 2021 sauf si au moins 25% des communes membres représentant 20% de la population s'opposent au transfert par délibération prise entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 juin 2021. La compétence urbanisme reste alors communale.

Le conseil municipal, l'exposé du Maire entendu, décide à l'unanimité (10 voix contre) de :

- refuser le transfert de la compétence PLU à Pays de Montbéliard Agglomération,
- demander au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition
- autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

CARRIERE : Prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière

La société Les Carrières Comtoises, L2C, demande la prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière de Berche jusqu'au 3 Août 2026.

La superficie de la carrière reste inchangée. La profondeur d'exploitation reste inchangée.

Le conseil municipal se prononce favorablement pour la demande de prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière.

Le conseil municipal autorise l'entreprise L2C à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à l'aboutissement de ce projet.

Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce projet.

RAPPORT DES COMMISSIONS

- Monsieur le Maire a une réunion de prévue avec le STA pour les travaux de la Rue du Lavoir et de la Rue du Canal suite à la vélo route.
- Attente de proposition du Département pour les croisements Rue du Fays, Impasse de la Source et la Rue de Prunevelle.
- Travaux Carrefour contact : les travaux concernant l'alimentation électrique du magasin prévus, ne seront finalement pas effectués, puisque la ligne électrique existante sera suffisante.
- Problème avec les feux tricolores de la Grande Rue : Les détections de voiture ne se font plus aux heures creuses. Intervention prévue.
- Problème d'écoulement des eaux de pluie en bas de la Rue de la Libération et de la Rue de Prunevelle, revoir la configuration de la grille.

DIVERS

- **Information SIVOM :**

- Ecole : 99 élèves – pas de sortie scolaire cette année à cause du COVID – Demande de 2 services civiques pour l'école – Remerciements pour les travaux effectués – Projet numérique accepté et subventionné à 70% par l'Etat – Début des travaux de réfection des sols de l'école le 07/07/2021.
- Francas : Demande de moyens supplémentaires pour achat de matériel car en mauvais état.
- Point R : Proposition de déplacer le Point R actuel sur le parking vers le local du foot. Une réunion a eu lieu avec PMA, Monsieur Granjon et les 2 communes. PMA doit faire un retour chiffré sur les coûts engendrés par ce déplacement.
- Réfection crépis de l'Eglise : Demande de devis en cours.

- **Information SIVU :**

- Problème d'effectif, 1 employé blessé et en arrêt de travail. Le renfort qui est arrivé ne sera pas suffisant.
- Manque de matériel et matériel en mauvais état.
- Départ de 2 agents sur 4 d'ici 3 ans.

- **Informations diverses :**

- Jurys d'assises : Le tirage au sort a eu lieu le 30/06/2021 à Bavans.
- Pot de départ pour Françoise et Laurent le 17/09/2021.
- Repas des anciens prévu le dimanche 28/11/2021 à midi (sous réserve conditions sanitaires en vigueur).
- Problème déjections d'abeilles Rue de l'Orée du Bois (35 ruches à proximité).
- Journée du 11/07/2021 : la manifestation est confirmée – intervention MOLLOCO peut être annulée au dernier moment.
- 14/07/2021 : Pas de manifestation prévue.